

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 31 août 2005

Messagerie

Projet de loi modifiant la loi ouvrant un crédit de fonctionnement au titre de subvention cantonale annuelle de 90 000 F aux associations féminines

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Modifications

La loi ouvrant un crédit de fonctionnement au titre de subvention cantonale annuelle de 90'000 F aux associations féminines, du 02 décembre 2004, est modifiée comme suit :

Art. 1 Crédit de fonctionnement

Une subvention annuelle de 70 000 F est accordée aux associations féminines suivantes : Archives de la vie privée (30 000 F), Centre de liaison des associations féminines de Genève (30 000 F) (nouvelle subvention), soutiens ponctuels sur projets (10 000 F), au titre de subvention cantonale de fonctionnement.

Art. 2 Budget de fonctionnement

La subvention est inscrite au budget de fonctionnement pour 2006 et 2007 sous la rubrique 21.05.00.365.03.

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La présente modification de la loi ouvrant un crédit de fonctionnement au titre de subvention cantonale annuelle de 90 000 F aux associations féminines a pour but de réduire le montant de la subvention à 70 000 F ainsi que d'en modifier la répartition, dès 2006.

Ainsi, la loi susmentionnée sera modifiée comme suit :

1 Association Voie F (Voie F)

La subvention accordée à cette association sera transférée au Département de l'instruction publique (DIP) dès 2006, elle n'aura dès lors plus à figurer dans la loi présentement modifiée.

Cette association travaillant en effet à la formation des femmes, il était plus rationnel de transférer la subvention y relative au DIP.

2 Archives de la vie privée (AVP)

Aucune modification par rapport à 2004.

3 Soutiens ponctuels à des associations

Aucune modification par rapport à 2004.

4 Centre de liaison des Associations Féminines Genevoises (ci-après CLAFG)

Il s'agit d'une nouvelle subvention à accorder au CLAFG, laquelle n'était pas prévue dans l'ancienne loi.

4.1 Historique

Le CLAFG a été créé en 1937 par onze associations féminines genevoises dans le but de permettre aux associations de se consulter mutuellement sur leurs activités et sur des sujets d'intérêts commun, de coordonner leurs efforts et de faciliter une action concertée. Par leur engagement dans les associations féminines, les femmes fournissent un travail bénévole utile à l'ensemble de la société. Sous-représentées en politique, les femmes s'engagent volontiers dans la vie associative pour défendre leurs intérêts. Les activités des

associations les sensibilisent aux problèmes de la société dans laquelle nous vivons et les mettent en contact avec des groupes d'intérêts divers. Le CLAFG tient à mettre les femmes en valeur et les encourage à se lancer dans une carrière politique. Le CLAFG tente de regrouper les nombreuses associations féminines en un seul lieu. Le CLAFG est le levier commun des associations féminines pour agir sur la vie politique et sociale, dans le respect de toutes les opinions.

Le CLAFG existe donc depuis plus de 60 ans. **Il met les associations et les partis politiques en réseau et a un public différent du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme.**

4.2 Buts

Les prestations caractéristiques du CLAFG sont les suivantes :

- servir de relais entre les autorités et les associations féminines;
- servir de lieu de rencontres et d'échanges pour ses membres (associations et privés);
- organiser des formations et accueillir certaines associations dans ses locaux;
- offrir une documentation sur les associations;
- développer ses relations avec les médias afin de rendre visible les préoccupations, les opinions et les activités de ses membres.

4.3 Activités

Le CLAFG a créé ou soutenu activement les organismes suivants :

- le Comité cantonal genevois de l'Aide aux mères qui distribue des fonds accordés par Pro Patria ;
- l'Association des Vernets d'Arve, qui a construit des logements à loyer modéré pour des femmes à revenus modestes, vivant seules ou ayant charge de famille ;
- le Bureau de l'égalité entre homme et femme (aujourd'hui, Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme)
- la bibliothèque Filigrane, Centre de documentation sur la condition féminine et l'égalité ;
- CEBIG, Centre de Bilan Genève.

En 2003, année qui a marqué les 65 ans du CLAFG, le Centre a créé et réalisé son site Internet avec un forum de discussions pour les associations. Il fait paraître son Journal CLAFG-INFO : dix parutions annuelles (mises en ligne sur le site), véritable mine d'informations sur la vie associative. Le CLAFG a mis sur pied une collaboration étroite avec le Cercle Féminin des Nations Unies qui, notamment, organise annuellement un grand bazar en faveur de l'Enfance défavorisée. Il a organisé des cours d'instruction civique, des conférences/débats publics, des réunions annuelles avec des parlementaires fédérales genevoises et des présentations de candidates aux élections. Il a également organisé un séminaire d'une journée sur le thème des femmes en politique qui fut un grand succès, réunissant une centaine de participantes. Le CLAFG a constitué un fichier de femmes intéressées à siéger dans les commissions officielles (anciennement « extraparlamentaires »).

Le CLAFG transmet son avis sur les avant-projets de lois fédérales soumis à consultation et intéressant les femmes en particulier et s'exprime sur les objets cantonaux (en 1996, le CLAFG a, notamment, participé à la réforme de la Constitution fédérale).

4.4. Buts proposés au comité pour les années 2006 à 2008

Le CLAFG entend poursuivre, notamment, les buts suivants pour les années 2006 à 2008 :

- Organiser un comité composé de participantes de nombreuses représentantes des associations et le compléter d'un cercle de bénévoles.
- Faire connaître le CLAFG et les associations féminines aux femmes, notamment aux plus jeunes. Les aider à s'y insérer pour les préparer à reprendre le flambeau.
- Développer l'information à travers le site Internet du CLAFG et le CLAFG-Infos.
- Diffuser les noms de toutes les candidatures féminines de tous les partis de notre politique genevoise et mettre en valeur « les rencontres avec nos parlementaires » féminines au CLAFG ; favoriser le coaching entre politiciennes élues et politiciennes débutantes.
- Développer toutes sortes d'actions ponctuelles pour éclairer un sujet important pour les femmes, mettre en valeur leur travail, ainsi que

celui des associations. Ecouter les demandes des associations du CLAFG et y répondre.

- Collaborer le plus largement possible avec les autres organisations et encourager le comité à représenter le CLAFG.

4.5 Financement

En 2004, le CLAFG a reçu une subvention de la Ville de Genève (18 000 F) ainsi qu'une subvention exceptionnelle de l'Etat de Genève (3375 F). Les cotisations de ses membres se sont élevées en 2004 à 8960 F.

4.6 Difficultés financière de l'association

Ces trois dernières années, le CLAFG s'est considérablement développé au vu de la hausse d'intérêt manifestée par les associations ; le CLAFG a ainsi du faire face à une participation accrue à ses activités, à de nouvelles demandes d'adhésion, à une récolte d'informations toujours plus abondante pour le CLAFG-INFO, à la gestion de son site Internet mis en service en 2003. Ce surcroît de travail est difficile à gérer pour un comité de bénévoles, et **le CLAFG envisage l'engagement d'une secrétaire à mi-temps dès 2005.**

4.7 Subvention cantonale annuelle et contrat de collaboration

Au vu de ce qui précède, le CLAFG demande une subvention cantonale annuelle de 30 000 F, montant devant lui permettre de poursuivre ses activités et d'assurer sa pérennité. Il s'engage par ailleurs à poursuivre sa recherche de fonds privés.

Il est prévu que cette subvention fasse également l'objet d'un contrat de collaboration entre le CLAFG et l'Etat de Genève (SPPE). Ce contrat doit prévoir l'établissement d'un tableau de bord devant permettre, grâce à des indicateurs, de suivre l'accomplissement des objectifs fixés. Ces indicateurs seront mesurés annuellement, tandis qu'une évaluation conjointe des objectifs interviendra tous les trois ans. D'entente avec le SPPE, il sera signé dès que votre Grand Conseil aura donné son accord à la subvention.

5 Tableau récapitulatif de la subvention cantonale annuelle aux associations féminines

	2004	2005	2006 et 2007
Association Voie F	50 000 F	50 000 F	–
Archives de la vie privée	30 000 F	30 000 F	30 000 F
Soutiens ponctuels sur projets	10 000 F	10 000 F	10 000 F
CLAFG	–	–	30 000 F
Total	90 000 F	90 000 F	70 000 F

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de modification de loi.

Annexes :

- 1) *Bilans au 31 décembre 2003 et 2004 et compte de pertes et profits pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003 et 2004 du CLAFG*
- 2) *Budgets prévisionnels 2006, 2007 et 2008 CLAFG*
- 3) *Rapport de la trésorière sur les comptes 2003 CLAFG*
- 4) *Composition du futur comité du CLAFG*
- 5) *Actions bénévoles du CLAFG*
- 6) *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle.*
- 7) *Préavis technique*

ANNEXE 1

15.04.2004

Compte de profits et pertes pour la période du

Bilan au 31 décembre 2003

Compte de profits et pertes pour la période du
1er janvier au 31 décembre 2003

Désignation	Montants CHF
ACTIFS	
Mobilier et agencement	1.00
Caisse	90.00
BCGe	2754.85
CCP	16'066.13
Impôt anticipé à récupérer	17.97
Cotisations à encaisser	920.00
Contributions à encaisser	616.30
Actifs transitoires	3'313.20
Total des actifs	23'779.45

Désignation	Montants CHF
PRODUITS	
Cotisations membres	6'900.00
Contributions usagers	17'663.80
Subvention Ville de Genève	18'000.00
Subvention extraordinaire Ville de Genève	-
Subvention exceptionnelle Etat de Genève	20'000.00
Loterie Romande	20'000.00
Produits et dons divers	2'989.00
Produits séminaires	10'995.00
Produits financiers	58.01
Total des Produits	97'705.81

PASSIFS	
Capital au 1er janvier 2003	6529.85
Résultat de l'exercice	1'017.65
Capital au 31 décembre 2003	7547.50
Cotisations d'avance	-
Contributions des usagers	916.00
Subventions reçues d'avance	3'375.00
Créanciers	-
Passifs transitoires	11'940.95
Total des passifs	23'779.45

CHARGES	
Loyer et entretien locaux	34'360.15
Cotisations payées	825.00
Manifestations	3'000.25
Frais 65e anniversaire et séminaire	16'115.00
Plaquette	4'873.45
Honoraires, assurances	885.00
Frais administratifs	9'988.96
Site Internet	15'076.80
Clafg-Infos	2'427.25
Salaires et charges sociales	8'136.30
Total des charges	96'988.16
RESULTAT	1'017.65

Bilan au 31 décembre 2004

Désignation	Montants CHF
ACTIFS	
Mobilier et agencement	1.00
Caisse	90.00
BCGe	2757.70
CCP	10'534.18
Impôt anticipé à récupérer	24.47
Cotisations à encaisser	p.m.
Contributions à encaisser	152.00
Actifs transitoires	2'949.45
Total des actifs	16'508.80

PASSIFS

Capital au 1er janvier 2003	7'547.50
Résultat de l'exercice	1'275.05
Capital au 31 décembre 2003	8'822.55
Cotisations d'avance	p.m.
Contributions des usagers	669.00
Passifs transitoires	7'017.25
Total des passifs	16'508.80

Compte de profits et pertes pour la période du
1er janvier au 31 décembre 2004

Désignation	Montants CHF
PRODUITS	
Cotisations membres	8'960.00
Contributions usagers	17'730.80
Subvention Ville de Genève	18'000.00
Subvention extraordinaire Ville de Genève	-
Subvention exceptionnelle Etat de Genève	3'375.00
Loterie Romande	-
Produits et dons divers	1'760.00
Produits séminaires	705.00
Produits financiers	25.20
Total des Produits	50'556.00

CHARGES

Loyer et entretien locaux	32'840.05
Cotisations payées	925.00
Manifestations	1'803.30
Enquête Femmes en politique	6'748.70
Honoraires, assurances	1'162.75
Frais administratifs	1'182.25
Site Internet	467.50
Clafg-Infos	3'961.40
Salaires et charges sociales	190.00
RESULTAT	49'280.95
	1'275.05

ANNEXE 2

Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises CLAFG

Projet de budget 2006

CHARGES	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Locaux			
Loyer et charges	CHF 2'622.00	12	CHF 31'464.00
Electricité	CHF 186.00	6	CHF 1'116.00
Entretien	CHF 124.00	12	CHF 1'488.00
(Charges sociales)	CHF 7.66	12	CHF 91.96
Assurances choses	CHF 128.50	1	CHF 128.50
Assurances commerce	CHF 367.30	1	CHF 367.30
Responsabilité civile	CHF 105.00	1	CHF 105.00
Remplacement du matériel (selon 2005)	CHF 2'000.00	1	CHF 2'000.00
Acquisition du matériel (selon 2005)	CHF 1'400.00	1	CHF 1'400.00
Bureau			
Téléphone + Internet	CHF 499.00	12	CHF 5'988.00
Frais postaux	CHF 204.00	12	CHF 2'448.00
Photocopies	CHF 100.00	12	CHF 1'200.00
Matériel de bureau	CHF 100.00	12	CHF 1'200.00
Enveloppes papier	CHF 20.00	12	CHF 240.00
Encres	CHF 167.00	12	CHF 2'004.00
Xerox	CHF 409.60	1	CHF 409.60
Contrat de maintenance machines	CHF 1'500.00	1	CHF 1'500.00
Programmes informatiques	CHF 1'000.00	1	CHF 1'000.00
Livres + CD	CHF 400.00	1	CHF 400.00
Acquisition Laptop	CHF 2'500.00	1	CHF 2'500.00
Salaires			
Personnel accueil mi-temps	CHF 2'240.00	12	CHF 26'880.00
(Charges sociales)	CHF 138.43	12	CHF 1'661.18
Fiduciaire			
	CHF 699.40	1	CHF 699.40
Comité			
Grands Comités	CHF 50.00	12	CHF 600.00
Réunions sous-groupes	CHF 30.00	44	CHF 1'320.00
Rencontres résidentes	CHF 150.00	2	CHF 300.00
Frais de représentation	CHF 480.00	4	CHF 1'920.00
Remboursements frais	CHF 207.00	12	CHF 2'484.00
Cotisation Alliance F	CHF 1'000.00	1	CHF 1'000.00
Cotisation Centre de liaison suisse	CHF 225.00	1	CHF 225.00
Impression du rapport d'activités et budget	CHF 250.00	1	CHF 250.00
Impression d'une plaquette	CHF 2'000.00	1	CHF 2'000.00
Actions auprès des Membres			
Assemblée Générale	CHF 300.00	1	CHF 300.00
Rencontres inter-associations	CHF 300.00	6	CHF 1'800.00
Rencontres présidentes	CHF 400.00	2	CHF 800.00
Rencontre membres individuelles	CHF 500.00	1	CHF 500.00

Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises CLAFG

Projet de budget 2006

CHARGES	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Midi-Conférences	CHF 495.00	8	CHF 3'960.00
Rencontres avec les Parlementaires	CHF 300.00	2	CHF 600.00
Site Internet			
Mise à jour	CHF 300.00	12	CHF 3'600.00
Pages	CHF 1'000.00	2	CHF 2'000.00
CLAFG info (journal interne)			
Mise sous pli, photocopies, agrafes, enveloppes	CHF 599.00	10	CHF 5'990.00
Frais postaux	CHF 130.00	10	CHF 1'300.00
CLAFG Info relié de l'année	CHF 30.00	6	CHF 180.00

TOTAL DES CHARGES CHF 117'419.94

PRODUITS	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Cotisations membres individuels	CHF 60.00	80	CHF 4'800.00
Cotisations associations	CHF 100.00	40	CHF 4'000.00
Campagne contributions	CHF 261.00	12	CHF 3'132.00
FRC contributions	CHF 446.00	12	CHF 5'352.00
Fondation Emilie Gourd contributions	CHF 251.00	12	CHF 3'012.00
A.D.F. contributions	CHF 102.00	12	CHF 1'224.00
Artémise contributions	CHF 240.00	12	CHF 2'880.00
Nathalie Baron contributions	CHF 340.00	12	CHF 4'080.00
Subvention Etat de Genève en cours de demande	CHF 30'000.00	1	CHF 30'000.00
Subvention Ville de Genève	CHF 18'000.00	1	CHF 18'000.00
Dons de la loterie suisse romande en cours de demande	CHF 40'939.94	1	CHF 40'939.94

TOTAL DES PRODUITS CHF 117'419.94

Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises CLAFG

Projet de budget 2007

CHARGES	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Locaux			
Loyer et charges	CHF 2'622.00	12	CHF 31'464.00
Electricité	CHF 186.00	6	CHF 1'116.00
Entretien	CHF 124.00	12	CHF 1'488.00
(Charges sociales)	CHF 7.66	12	CHF 91.96
Assurances choses	CHF 128.50	1	CHF 128.50
Assurances commerce	CHF 367.30	1	CHF 367.30
Responsabilité civile	CHF 105.00	1	CHF 105.00
Amélioration des locaux	CHF 3'000.00	1	CHF 3'000.00
Remplacement du matériel	CHF -		CHF -
Bureau			
Téléphone + Internet	CHF 499.00	12	CHF 5'988.00
Frais postaux	CHF 204.00	12	CHF 2'448.00
Photocopies	CHF 100.00	12	CHF 1'200.00
Matériel de bureau	CHF 100.00	12	CHF 1'200.00
Enveloppes papier	CHF 20.00	12	CHF 240.00
Encre	CHF 167.00	12	CHF 2'004.00
Contrat de maintenance machines	CHF 1'500.00	1	CHF 1'500.00
Xerox	CHF 409.60	1	CHF 409.60
Programmes informatiques	CHF 1'000.00	1	CHF 1'000.00
Livres + CD	CHF 400.00	1	CHF 400.00
Salaires			
Personnel accueil mi-temps	CHF 2'240.00	12	CHF 26'880.00
(Charges sociales)	CHF 138.43	12	CHF 1'661.18
Fiduciaire			
	CHF 699.40	1	CHF 699.40
Comité			
Grands Comités	CHF 50.00	12	CHF 600.00
Réunions sous-groupes	CHF 30.00	44	CHF 1'320.00
Rencontres résidentes	CHF 150.00	2	CHF 300.00
Frais de représentation	CHF 480.00	4	CHF 1'920.00
Remboursements frais	CHF 207.00	12	CHF 2'484.00
Cotisation Alliance F	CHF 1'000.00	1	CHF 1'000.00
Cotisation Centre de liaison suisse	CHF 225.00	1	CHF 225.00
Impression du rapport d'activités et budget	CHF 250.00	1	CHF 250.00
Actions auprès des Membres			
Assemblée Générale	CHF 300.00	1	CHF 300.00
Rencontres inter-associations	CHF 300.00	6	CHF 1'800.00
Rencontres présidentes	CHF 400.00	2	CHF 800.00
Rencontre membres individuelles	CHF 500.00	1	CHF 500.00
Midi-Conférences	CHF 495.00	8	CHF 3'960.00
Rencontres avec les Parlementaires	CHF 300.00	2	CHF 600.00

Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises CLAFG

Projet de budget 2007

CHARGES	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Site Internet			
Mise à jour	CHF 300.00	12	CHF 3'600.00
Pages	CHF 1'000.00	1	CHF 1'000.00
CLAFG info (journal interne)			
Mise sous pli, photocopies, agraphes, enveloppes	CHF 599.00	10	CHF 5'990.00
Frais postaux	CHF 130.00	10	CHF 1'300.00
CLAFG Info relié de l'année	CHF 30.00	6	CHF 180.00
TOTAL DES CHARGES			CHF 111'519.94

PRODUITS	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Cotisations membres individuels	CHF 60.00	80	CHF 4'800.00
Cotisations associations	CHF 100.00	40	CHF 4'000.00
Campagne contributions	CHF 261.00	12	CHF 3'132.00
FRC contributions	CHF 446.00	12	CHF 5'352.00
Fondation Emilie Gourd contributions	CHF 251.00	12	CHF 3'012.00
A.D.F. contributions	CHF 102.00	12	CHF 1'224.00
Artémise contributions	CHF 240.00	12	CHF 2'880.00
Nathalie Baron contributions	CHF 340.00	12	CHF 4'080.00
Subvention Etat de Genève en cours de demande	CHF 30'000.00	1	CHF 30'000.00
Subvention Ville de Genève	CHF 18'000.00	1	CHF 18'000.00
Dons de banques et sociétés privées en cours de demande	CHF 35'039.94	1	CHF 35'039.94
TOTAL DES PRODUITS			CHF 111'519.94

Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises CLAFG

Projet de budget 2008

CHARGES	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Locaux			
Loyer et charges	CHF 2'622.00	12	CHF 31'464.00
Electricité	CHF 186.00	6	CHF 1'116.00
Entretien	CHF 124.00	12	CHF 1'488.00
(Charges sociales)	CHF 7.66	12	CHF 91.96
Assurances choses	CHF 128.50	1	CHF 128.50
Assurances commerce	CHF 367.30	1	CHF 367.30
Responsabilité civile	CHF 105.00	1	CHF 105.00
Amélioration des locaux	CHF 1'500.00	1	CHF 1'500.00
Remplacement du matériel	CHF 1'500.00	1	CHF 1'500.00
Bureau			
Téléphone + Internet	CHF 499.00	12	CHF 5'988.00
Frais postaux	CHF 204.00	12	CHF 2'448.00
Photocopies	CHF 100.00	12	CHF 1'200.00
Matériel de bureau	CHF 100.00	12	CHF 1'200.00
Enveloppes papier	CHF 20.00	12	CHF 240.00
Encres	CHF 167.00	12	CHF 2'004.00
Contrat de maintenance machines	CHF 1'500.00	1	CHF 1'500.00
Xerox	CHF 409.60	1	CHF 409.60
Programmes informatiques	CHF 1'000.00	1	CHF 1'000.00
Livres + CD	CHF 400.00	1	CHF 400.00
Salaires			
Personnel accueil mi-temps	CHF 2'240.00	12	CHF 26'880.00
(Charges sociales)	CHF 138.43	12	CHF 1'661.18
Fiduciaire			
	CHF 699.40	1	CHF 699.40
Comité			
Grands Comités	CHF 50.00	12	CHF 600.00
Réunions sous-groupes	CHF 30.00	44	CHF 1'320.00
Rencontres résidentes	CHF 150.00	2	CHF 300.00
Frais de représentation	CHF 480.00	4	CHF 1'920.00
Remboursements frais	CHF 207.00	12	CHF 2'484.00
Cotisation Alliance F	CHF 1'000.00	1	CHF 1'000.00
Cotisation Centre de liaison	CHF 225.00	1	CHF 225.00
Impression du rapport d'activités et budget	CHF 250.00	1	CHF 250.00
Action exceptionnelle pour le 70ème anniversaire du CLAFG	CHF 15'000.00	1	CHF 15'000.00
Plaquette 70ème anniversaire du CLAFG	CHF 5'000.00	1	CHF 5'000.00
Actions auprès des Membres			
Assemblée Générale	CHF 300.00	1	CHF 300.00
Rencontres inter-associations	CHF 300.00	6	CHF 1'800.00
Rencontres présidentes	CHF 400.00	2	CHF 800.00

Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises CLAFG

Projet de budget 2008

CHARGES	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Rencontre membres individuelles	CHF 500.00	1	CHF 500.00
Midi-Conférences	CHF 495.00	8	CHF 3'960.00
Rencontres avec les Parlementaires	CHF 300.00	2	CHF 600.00
Site Internet			
Mise à jour	CHF 300.00	12	CHF 3'600.00
Pages	CHF 1'000.00	1	CHF 1'000.00
CLAFG info (journal interne)			
Mise sous pli, photocopies, agraphes, enveloppes	CHF 599.00	10	CHF 5'990.00
Frais postaux	CHF 130.00	10	CHF 1'300.00
CLAFG Info relié de l'année	CHF 30.00	6	CHF 180.00

TOTAL DES CHARGES CHF 131'519.94

PRODUITS	Montants CHF	Nombre d'unité	Montant total
Cotisations membres individuels	CHF 60.00	80	CHF 4'800.00
Cotisations associations	CHF 100.00	40	CHF 4'000.00
Campagne contributions	CHF 261.00	12	CHF 3'132.00
FRC contributions	CHF 446.00	12	CHF 5'352.00
Fondation Emilie Gourd contributions	CHF 251.00	12	CHF 3'012.00
A.D.F. contributions	CHF 102.00	12	CHF 1'224.00
Artémise contributions	CHF 240.00	12	CHF 2'880.00
Nathalie Baron contributions	CHF 340.00	12	CHF 4'080.00
Subvention Etat de Genève en cours de demande	CHF 30'000.00	1	CHF 30'000.00
Subvention Ville de Genève	CHF 18'000.00	1	CHF 18'000.00
Dons de la loterie suisse romande en cours de demande	CHF 55'039.94	1	CHF 55'039.94

TOTAL DES PRODUITS CHF 131'519.94

ANNEXE 3

Rapport de la trésorière à l'Assemblée Générale du CLAFG sur les comptes de l'exercice 2003

Madame la Présidente,
Mesdames, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter ci-après les comptes de l'exercice 2003 du Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises, Genève.

Comptes de profits et pertes

Les PRODUITS sont constitués par l'encaissement des cotisations des associations et des membres individuels pour un montant de Frs 8'900.--.

Les contributions des usagers qui occupent nos locaux, soit l'ADF, l'Emilie, Pro Dephie, Compagna, la Fondation Emilie Gourd et la Fédération des Consommateurs, représentent Frs 17'663.80.

La Ville de Genève a versé une subvention de Frs 18'000.--. L'Etat de Genève a accordé au CLAFG une subvention exceptionnelle de Frs 20'000.--.

La LOTERIE ROMANDE s'est à nouveau montrée généreuse; elle a fait un don de Frs 20'000.-- Cette somme a permis d'organiser :

- le séminaire de formation politique des femmes, en collaboration avec la Commission consultative pour l'égalité entre homme et femme et le Service de Promotion de l'Egalité (SPPE) à l'occasion du 65^e anniversaire du CLAFG.
- la diffusion de la nouvelle plaquette de présentation du CLAFG.
- la création du site internet du CLAFG.

Les produits et dons divers se montent à Frs 2'089.-- Les produits du séminaire à Frs 10'995.-- et les produits financiers à Frs 58.01.
Total des produits : Frs 97'705.81

Les CHARGES de l'exercice sont représentées par le loyer et l'entretien des locaux où nous trouvons, soit Frs 34'360.15; la part des usagers s'élève à Frs 17'663.80 et celle du CLAFG à Frs 16'696.35.

Quant aux frais du séminaire du 65^e anniversaire, nous avons reçu Frs 20'000 de la LOTERIE ROMANDE, Frs 5'000.-- de la SPPE et Frs 2'000.-- de la Fondation Emilie Gourd, soit un total de Frs 27'000.--.

Les dépenses s'élèvent à Frs 16'115.--, les produits à Frs 10'995.--, la différence est de Frs 5'120.-- auxquels il faut ajouter : Frs 4'873.45 pour la plaquette et Frs 16'076.80 pour le site Internet, soit un total de Frs 26'070.25. Le poste honoraires et assurances Frs 885.--, les frais administratifs Frs 9'988.96. Le Clafg-Infos Frs 2'427.25. Enfin le dernier montant : salaire et charges sociales Frs 8'136.30. Total des charges : Frs 96'688.16.

L'exercice 2003 dégage ainsi un bénéfice de Frs 1'017.65

Aux ACTIFS du bilan, nous avons comme liquidités : en caisse Frs 90.-- à la BCG Frs 2'754.85 et au CCP Frs 16'066.13. L'impôt anticipé à récupérer, tous les trois ans, est de Frs 17.97.

Les cotisations et contributions à encaisser se montent à Frs 920.-- et Frs 616.30. Les actifs transitoires représentent la somme de Frs 3'313.20. Total des actifs : Frs 23'779.45.

Aux PASSIFS, la fortune du CLAFG qui s'élevait au 1er janvier 2003 à Frs 6'529.85 passe au 31 décembre 2003 à Frs 7'547.50. A ce montant, il faut ajouter les contributions des usagers versées d'avance, soit Frs 916.--.

Le poste "subventions reçues d'avance" pour un montant de Frs 3'375.-- concerne l'enquête politique JUNIOR ENTREPRISE GENEVE versé par le SPPE, la Fondation pour la Formation Civique doit nous verser une somme équivalente, soit Frs 3'375.--.

Les passifs transitoires atteignent Frs 11'940.95. Total des PASSIFS Frs 23'779.45.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

Je vous remercie de votre attention.

Le 19 avril 2004.

Monique Oberson
Trésorière du CLAFG

*Composition du futur Comité du
Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises*

Proposé le 26 mai 2005

Représentantes des Associations au futur Comité

1. Soutien à l'Inédite
2. Cercle des Femmes des Nations Unies
3. Familles Monoparentales
4. Solidarité Femmes
5. B.P.W.
6. Artémises
7. Femmes pour la Paix
8. Cercle des Femmes Diplômées des Universités
9. Femmes Démocrates Chrétiennes
10. F.R.C.
11. Représentante des habitantes du CLAFG
12. A.D.F. (pas certain)

Hors Comité :

- Monique Ischi, secrétaire du CLAFG
- Rose Donnet
- Monica Bertholet
- Une représentante du C.W.F.

Le Comité, en plus de se réunir régulièrement, travaillera en trois sous-groupes :

- organisation et bureau
- CLAFG Info et Site
- Midi-conférences et représentations

Chaque membre fera partie, en plus du Comité, d'un ou plusieurs de ces groupes de travail, selon sa disponibilité et ses compétences.

Actions bénévoles du Comité

1. Organisation générale et des rencontres
2. Secrétariat
3. Organisation de l'occupation de la salle de conférence
4. Réunion Comité et Assemblée Générale
5. Groupes de travail sur thèmes
6. Traductions
7. Recherches de fonds
8. Recherches et mise en forme du CLAGF Info
9. Recherches pour le Site
10. Rencontres avec les parlementaires
11. Organisation des Midi-Conférences
12. Représentation du CLAFG auprès des Associations

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 05) - Dépense nouvelle

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

PL modifiant la loi ouvrant un crédit de fonctionnement au titre de subvention cantonale annuelle de CHF 90'000 aux associations féminines

Projet présenté par le Département des Finances - Service de la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Résultat récurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	70'000	70'000	0	0	0	0	0	0
Charges en personnel [30] <small>(augmentation des charges de personnel, formation, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31]	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges en matériel et véhicule <small>(meublier, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment <small>(fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32+33]	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges particulières [30 à 36]	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [330]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature) <small>(subvention accordée à des tiers, prestation en nature)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Ocroi de subvention ou de prestations [38]	70'000	70'000	0	0	0	0	0	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] <small>(augmentation de revenus (impôts, émoluments, taxes), subventions reçues, dons ou legs)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] <small>(revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (Charges - Revenus)	70'000	70'000	0	0	0	0	0	0
Remarques :								

Signature du responsable financier :

Date :

26 AOUT 2005





Département des finances
Administration des finances de l'Etat

République et
Canton de Genève



PREAVIS TECHNIQUE ⁸⁷

fonctionnement bouclement
 investissement autre

rubrique n° 02.01.05.00 365 0 0300
(ancienne numérotation 21.05.00.365.03)

Ce préavis technique ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

1. Objet

Projet de loi modifiant la loi ouvrant un crédit de fonctionnement au titre de subvention cantonale annuelle de 90 000 F aux associations féminines.

2. Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet

(en millions de francs)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Résultat récurrent
Charges en personnel [30]	-	-	-	-	-	-	-	
Dépenses générales [31]	-	-	-	-	-	-	-	
Charges financières [32 + 33]	-	-	-	-	-	-	-	
Charges particulières [30 à 36]	-	-	-	-	-	-	-	
Octroi de subvention ou prestations [36]	0.07	0.07	-	-	-	-	-	
Total des charges de fonctionnement	0.07	0.07	-	-	-	-	-	
Revenus liés à l'activité [40 + 41 + 43 + 45 + 4]	-	-	-	-	-	-	-	
Autres revenus [42]	-	-	-	-	-	-	-	
Total des revenus de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat net de fonctionnement	0.07	0.07	-	-	-	-	-	

3. Financement

Ce crédit de fonctionnement, sous la forme d'une subvention cantonale annuelle, sera inscrit au budget de fonctionnement dès 2006.

Cette subvention prendra fin à l'échéance comptable 2007.

4. Remarques

Le projet de budget 2006 du Département des finances (DF) devra prévoir la subvention de fonctionnement de 70 000 F.

Comme mentionné dans l'exposé des motifs, dès 2006, la subvention annuelle de 50 000 F accordée à l'association Voie F (en 2004 et en 2005) sera prise en charge par le Département de l'instruction publique (DIP).

Au total, dès 2006, les subventions annuelles accordées aux associations féminines (Archives de la Vie privée, Centre de liaison des associations féminines de Genève, soutiens ponctuels sur projets et Association Voie F) s'élèveront à 120 000 F.


Marc Brunazzi


Marc Gioria

Genève, le 29 août 2005

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL et l'exposé des motifs transmis le 24 août 2005, ainsi que sur les tableaux financiers transmis le 26 août 2005. L'Administration des Finances de l'Etat n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le : 29/08.05
Signature du responsable financier :

